



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

**VILLE DE BOLLENE**  
**Place Reynaud de la Gardette**  
**B.P. 207**

**8 4 5 0 5 BOLLENE**

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.22**

**Objet du marché :** MARCHÉ DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS

**Type de marché :** Le marché est structuré sous la forme d'un accord-cadre à bon de commande relevant des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

A ce titre, il est conclu avec un opérateur économique avec seulement un maximum, conformément à l'article 78 II 2° du décret précité.

Conformément à l'article 32 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et à l'article 12 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, il n'y a pas de limite quant au nombre de lots auquel le candidat peut présenter une offre, ni même un nombre maximal de lots pouvant être attribués à un même opérateur économique.

**Lieu(x) d'exécution :** Commune de Bollène

**Délai d'exécution du marché :** Le marché est passé pour une période ferme **d'un (1) an**.

A l'issue de cette première période, le marché est reconductible tacitement **deux (2) fois** pour une durée de 12 mois chacune. La date de début des prestations est fixée au **1<sup>er</sup> Décembre 2018**.

**Cautionnement et garantie exigés :** Aucune avance n'est accordée au titulaire du marché.

**Tranches et lots :** Conformément à l'article 32 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, les prestations sont réparties en 3 lots désignés ci-dessous.

#### LOT 1 : Services de téléphonie fixe

- Fourniture d'accès aux réseaux opérateurs (abonnements numériques ou VOIP et analogiques).
- Acheminement du trafic téléphonique entrant.
- Acheminement du trafic téléphonique sortant.

#### LOT 2 : Services de téléphonie mobile

- Abonnements
- Acheminement des appels entrants et sortants
- Fourniture de terminaux et d'accessoires

#### LOT 3 : Services d'accès Internet isolés

- Service d'accès à Internet isolé à débits non garantis
- Service d'accès à Internet isolé à débits garantis
- Services complémentaires

**Variantes :** Les variantes ne sont pas acceptées

**Options :** Sans objet

### Critères d'attribution :

Le jugement de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectuée en fonction des critères de choix énoncés ci-dessous pour chacun des lots.

**Pour le lot N° 1 : Services de Téléphonie Fixe**

	Libellé	Points
--	---------	--------

1	Conditions financières	40
2	Mise en œuvre et suivi	25
3	Solution technique	20
4	Délais	15

#### Pour le lot N° 2 : Services de téléphonie mobile

	Libellé	Points
1	Conditions financières	40
2	Solution technique	25
3	Mise en œuvre et suivi	20
4	Délais	15

#### Pour le lot N° 3 : Services d'accès Internet isolés

	Libellé	Points
1	Conditions financières	40
2	Mise en œuvre et suivi	25
3	Solution technique	20
4	Délais	15

**Procédure de passation** : La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'article 27 décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Conformément à l'article précité, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de recourir à la négociation. S'agissant cependant d'une simple faculté, les candidats sont avertis que le marché pourra être attribué sur la base des offres initiales sans négociation.

**Date limite de réception des offres : lundi 11 juin 2018 à 12 heures**

**Délai de validité des offres** : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### **Conditions de retrait du dossier de consultation**

Conformément à l'article 39 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le dossier de consultation des entreprises est disponible, gratuitement, à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_jSuHm2t\\_GA](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_jSuHm2t_GA)

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

#### **Conditions de remise des offres**

Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation.

Transmission électronique

Les offres doivent être transmises par voie électronique à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_jSuHm2t\\_GA](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_jSuHm2t_GA)

#### **Autres renseignements :**

- Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur : les candidats ont la possibilité de se présenter individuellement ou dans le cadre d'un groupement conjoint ou solidaire tel que défini à l'article 45 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

En application de l'article 45 III du décret précité, si le groupement est conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché public de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la collectivité.

- Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours à compter de la date de réception

des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Adresses complémentaires :** Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser **exclusivement par écrit** au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 22 , ou par mail : [commande.publique@ville-bollene.fr](mailto:commande.publique@ville-bollene.fr).

Contact téléphonique du service commande publique : 0490405188

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr).

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr).

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** vendredi 18 mai 2018